



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## SUR L'ÉLABORATION DU PLUi SECTEUR SEILLE ET LA DEFINITION DU PÉRIMÈTRE DELIMITÉ DES ABORDS DE CLÉMERY ET MAILLY SUR SEILLE

Par arrêté n° 4 009-2019 du 22/08/2019, le Président de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Secteur Seille et la définition du Périmètre délimité des Abords des communes de Clémery et Mailly sur Seille. Le dossier comprend notamment les informations environnementales se rapportant au PLUi. L'autorité environnementale et les personnes publiques associées au projet de PLUi ont été consultées et leurs avis figure dans le dossier d'enquête.

A cet effet, le tribunal administratif de Nancy a désigné une commission d'enquête constituée de Monsieur Pascal GAIRE, son Président, Madame Suzanne GERARD et Monsieur Jean Michel HABLAINVILLE, ses membres.

L'enquête se déroulera du mercredi 11 septembre 2019 à partir de 10h au mercredi 16 octobre 2019 jusqu'à 19h, pour une durée de 36 jours. La commission d'enquête recevra le public dans les lieux, jours et heures ci-après définis :

#### Mairie de BRIN-SUR-SEILLE

Judi 12 sept. 2019 de 10h à 12h, Mercredi 25 sept. 2019 de 16h à 18h, Samedi 28 sept. 2019 de 9h à 12h, Vendredi 04 oct. 2019 de 10h à 12h, Mardi 15 oct. 2019 de 17h à 19h

#### Mairie de CLÉMERY

Vendredi 13 sept. 2019 de 10h à 12h, Jeudi 26 sept. 2019 de 17h à 19h, Lundi 07 oct. 2019 de 17h à 19h, Samedi 12 oct. 2019 de 9h à 12h, Mercredi 16 oct. 2019 de 17h à 19h

#### Mairie de JEANDELAINCOURT

Mercredi 11 sept. 2019 de 10h à 12h, Samedi 21 sept. 2019 de 9h à 12h, Vendredi 04 oct. 2019 de 16h à 18h, Jeudi 10 oct. 2019 de 10h à 12h, Mercredi 16 oct. 2019 de 17h à 19h

#### Mairie de LEYR

Vendredi 13 sept. 2019 de 10h à 12h, Mardi 24 sept. 2019 de 16h à 18h, Lundi 30 sept. 2019 de 10h à 12h, Samedi 05 oct. 2019 de 9h à 12h, Vendredi 11 oct. 2019 de 17h à 19h

#### Mairie de MAILLY-SUR-SEILLE

Mercredi 11 sept. 2019 de 10h à 12h, Mardi 24 sept. 2019 de 17h à 19h, Samedi 28 sept. 2019 de 9h à 12h, Mercredi 09 oct. 2019 de 17h à 19h, Mardi 15 oct. 2019 de 17h à 19h

#### Communauté de communes, site de NOMENY

Mercredi 11 sept. 2019 de 10h à 12h, Jeudi 19 sept. 2019 de 16h à 18h, Lundi 23 sept. 2019 de 17h à 19h, Samedi 05 oct. 2019 de 9h à 12h, Mercredi 16 oct. 2019 de 17h à 19h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter :

- un dossier papier complet du PLUi et des PDA dans les communes suivantes : Brin-sur-Seille, Clémery, Jeandelaincourt, Leyr, Mailly-sur-Seille, Nomeny aux lieux, jours et heures d'ouverture habituels de celles-ci (sauf fermeture exceptionnelle).

- un dossier allégé sera déposé dans les autres communes (Eply, Phlin, Raucourt, Thézey-Saint-Martin, Abaucourt-sur-Seille, Rouves, Létrécourt, Belleau, Chenicourt, Sivry, Arroye-et-Han, Armaucourt, Lanfroicourt, Bey-sur-Seille) comprenant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les plans de zonage, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation et la justification des choix de la commune où est déposé le dossier allégé. Une clé USB avec le dossier dans son intégralité sera également tenu à disposition du public.

- un dossier numérique complet consultable 7 jours/7 24h/24 à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1507>

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé dans chacun des 6 lieux d'enquête, ainsi que sur le registre dématérialisé dédié à l'enquête publique du PLUi et des PDA suivant : [enquete-publique-1507@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1507@registre-dematerialise.fr)

Les observations pourront également être adressées par écrit au nom de Monsieur le Président de la commission d'enquête publique au siège de la Communauté de communes 47, rue Saint Barthélémy 54 280 Champenoux et à l'adresse mail suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1507>

Les observations et propositions écrites ou orales du public reçues par la commission d'enquête et celles transmises par voie électronique seront consultables au siège de l'enquête et sur le registre d'enquête.

En outre, un poste informatique sera mis à disposition du public dans toutes les communes aux jours et horaires habituels d'ouverture.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés au siège de l'EPCI aux heures et jours d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant : <http://www.territoire-smgc.fr/>

Le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil communautaire.

Toute information peut être demandée à Monsieur le Président de la Communauté de communes.